

*L'épreuve
d'histoire et
géographie –
EMC*

I. Textes officiels

([Source Eduscol](#))

CE QUI NE CHANGE PAS

Modalités d'évaluation de l'enseignement général du CAP

NOR : MENE0301281A // RLR : 545-0b // ARRÊTÉ DU 17-6-2003 // JO DU 27-6-2003 // MEN

DESCO A6 Vu D. n° 72-607 du 4-7-1972 mod. ; D. n° 87-852 du 19-10-1987 mod. ; D. n° 2002-463 du 4-4-2002 not. art. 3 ; A. du 18-7-1983 ; A. du 11-1-1988 mod. ; avis du CSE du 7-5-2003

Article 1

français et histoire-géographie : coefficient 3

- **en CAP 2 ans :** * **CCF de deux épreuves**, l'une sur un dossier d'histoire, l'autre sur un dossier de géographie (*choix de l'élève*)
- **OU** * **épreuve ponctuelle** sur un dossier d'histoire ou de géographie (*choix de l'examineur*)

-Le candidat doit se présenter, quelle que soit l'épreuve, avec son ou ses **dossiers en double exemplaire** (un pour le candidat et un pour l'examineur).

- Les dossiers sont à conserver dans le centre d'examen (établissement scolaire ou CFA).

CE QUI CHANGE

Modalités d'évaluation de l'enseignement général du CAP

(extraits de l'arrêté du 6 décembre 2016 publié dans le BOEN n°2 du 12 janvier 2017)

NOR : MENE1635855A - arrêté du 6-12-2016 - J.O. du 18-12-2016 - MENESR - DGESCO A2-3

ANNEXE : Partie A - Français et histoire – géographie - Enseignement moral et civique (coefficient 3)

Deuxième partie (histoire-géographie-enseignement moral et civique)

• Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Un de ces documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'enseignement moral et civique.

- **CAP 2 ans en CCF et en ponctuel** : le document à dimension civique (les dossiers sont réalisés à partir des programmes des deux années de CAP en histoire, géographie et EMC)

- **CAP industriel dans bac pro** : 1 seule épreuve avec 2 dossiers, temps de l'épreuve, document civique

II. Les modalités de
l'épreuve d'histoire-
géographie-EMC en
CAP

A. LES MODALITÉS COMMUNES AU CCF ET À L'ÉPREUVE PONCTUELLE

Le CCF évalue les mêmes compétences et connaissances terminales que les épreuves ponctuelles.

- Pour l'oral d'histoire-géographie, le CCF et l'épreuve ponctuelle possèdent des modalités en grande partie identiques.
- Les thématiques et notions étudiées doivent également favoriser une passerelle entre le niveau 5 (CAP) et le niveau 4 (Bac Pro).
- L'élève doit donc acquérir ces notions et capacités que le CCF doit permettre de vérifier et de valider.

Rappel : Il ne faut pas communiquer la note. On peut en revanche dire à l'élève ce qu'il a réussi et ce qu'il a moins bien réussi.

On ne recommence pas un CCF ! Le CCF blanc n'existe pas !

- 4 grandes capacités en histoire-géographie sont à travailler *donc à retrouver dans le dossier et à l'oral. (Pas forcément toutes à évaluer dans le dossier)*

Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace

En histoire

- Dater des faits importants relatifs à la situation
- Dater des faits et les situer dans un contexte chronologique
- Distinguer temps long et temps court

En géographie

- Localiser une situation par rapport à des repères : pays, continent, domaine bioclimatique
- Lire différents types de cartes

Mettre en œuvre des démarches et des connaissances

2

En histoire

- Raconter un événement historique
- Caractériser un personnage et son action en rapport avec la situation étudiée

En géographie

- Décrire une situation géographique
- Caractériser une situation géographique

Capacités communes

- Montrer en quoi la situation étudiée est caractéristique du sujet d'étude
- Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions
- Utiliser un vocabulaire spécifique
- Confronter des points de vue et exercer un jugement critique

Exploiter des documents

En histoire

- Distinguer la date de production de celle des faits rapportés

En géographie

- Compléter une carte simple, un croquis simple, un schéma fléché simple

Capacités communes

- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans le document selon des critères donnés
- Identifier la nature, l'auteur et les informations accompagnant le document
- Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances
- Dégager l'intérêt et les limites du document
- Repérer des informations identiques ou complémentaires dans un ensemble documentaire
- Résumer à l'écrit, à l'oral l'idée essentielle d'un document ou lui donner un titre

Maîtriser des outils et des méthodes

4

Capacités communes

- Utiliser des usuels : atlas, manuels scolaires, dictionnaires, les TUIC (techniques usuelles de l'information et de la communication)
- Rendre compte à l'oral ou à l'écrit, à titre individuel ou au nom d'un groupe
- Rédiger un paragraphe organisé en utilisant un vocabulaire historique ou géographique
- Travailler en équipe
- Présenter à l'oral un court exposé structuré

Les compétences travaillées en EMC :

- **Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.**
- **Mobiliser les connaissances exigibles.**
- **Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.**
- **S'impliquer dans le travail en équipe.**

B. L'ÉPREUVE DE CCF

B1. L'ÉPREUVE DE CCF EN PREMIÈRE BAC PRO

- Les établissements concernés sont ceux accueillants des élèves des filières industrielles.
- Les dossiers sont réalisés à partir des programmes de première bac pro (histoire, géographie et EMC)
- Les deux dossiers sont abordés durant **une seule épreuve orale de 20 minutes** qui est organisée en fin d'année de la façon suivante :
 - **5 minutes : présentation du premier dossier**
 - **10 minutes : questionnement**
 - **5 minutes : questionnement du second dossier.**
- Pour l'organisation matérielle de l'épreuve, il est possible de banaliser une journée, même si l'on peut toujours faire passer l'épreuve dans le cadre du cours.

- Vérifier la conformité des **deux** dossiers (thème du programme, 3 ou 4 documents de nature variée dont un document à dimension civique).
- Si les **deux dossiers** sont **conformes**, tirage au sort d'un dossier.
- Si les **deux** sont **non conformes**, le candidat est interrogé sur deux dossiers proposés par l'examineur : tirage au sort du dossier à interroger en premier.
- Si l'**un** des dossiers est **non conforme**, l'examineur donne un dossier de la valence non conforme puis tirage au sort du premier dossier à interroger (le candidat est donc interrogé à la fois sur son dossier conforme et sur un dossier proposé par l'enseignant.)
- L'ordre de présentation des dossiers s'effectue par tirage au sort (prévoir des papiers pour le réaliser).

- **Le candidat présente le premier dossier tiré au sort.**
- **Le candidat est ensuite interrogé sur le deuxième dossier.**

- Même si la présentation du **premier dossier** est courte (1 minute), l'enseignant passe au questionnement (10 minutes) puis au deuxième dossier (5 minutes).
Le candidat peut donc sortir avant les 20 minutes.

- Le **deuxième dossier** est évalué selon les critères spécifiques à l'entretien.

-Le dossier de l'examineur est composé de deux documents (1 histoire ou géo + 1 doc civique) et d'une problématique.

Pour analyser, à l'oral, la situation historique ou géographique, le candidat doit :

➤ lors de l'exposé :

- présenter la question du dossier (problématique),
- justifier le choix des documents et en extraire les informations pertinentes par rapport à cette question,
- répondre à la question posée en s'appuyant sur les documents et en apportant des connaissances.

➤ lors de l'entretien :

- écouter les questions et y répondre de façon pertinente,
- justifier ses choix et ses affirmations.

➤ lors de l'ensemble de l'épreuve :

- utiliser un vocabulaire historique ou géographique,
- mobiliser des connaissances disciplinaires,
- montrer sa compréhension générale de la situation historique ou géographique.

B2. L'ÉPREUVE DE CCF EN CAP 2 ANS

- Les deux dossiers sont abordés durant **deux épreuves orales de 15 minutes** :
 - **5 minutes** : **présentation du dossier d'histoire ou de géographie**
 - **10 minutes** : **questionnement**
- Mêmes conditions sur la conformité des dossiers (ceux-ci sont normalement conformes puisque réalisés avec l'accompagnement des enseignants)
- Pour l'organisation matérielle de l'épreuve, il est possible de banaliser une journée, même si l'on peut toujours faire passer l'épreuve dans le cadre du cours.

C. L'ÉPREUVE PONCTUELLE

- Vérifier la conformité des **deux** dossiers (thème du programme, 3 ou 4 documents de nature variée dont un document à dimension civique).
- Si l'un des deux dossiers, ou les deux, sont **non conformes**, le candidat est **interrogé sur un dossier proposé par le jury**.
- Si les deux dossiers sont conformes, le jury en choisit un pour l'épreuve :
 - **5 minutes de présentation**
 - **10 minutes de questionnement**

III. Une nouveauté : le
document à dimension
civique

A. BOEN N°2 DU 12 JANVIER 2017

*« Un des documents du dossier comporte **une dimension civique** en lien avec le programme d'enseignement moral et civique. »*

Définitions du terme **civique** :

Larousse: *Relatif au citoyen, à ses droits à ses devoirs, à son rôle dans la vie politique*

Littré : *qui concerne ou qui appartient aux citoyens (droits civiques, vertus civiques)*

Choix d'un document à dimension civique:

Le document à dimension civique doit **être en lien avec le programme et/ou les compétences d'EMC.**

B. LE QUESTIONNEMENT DU DOCUMENT À DIMENSION CIVIQUE LORS DE L'ÉPREUVE

- Interroger **OBLIGATOIREMENT** le candidat sur le document à dimension civique.
- Celui-ci doit pouvoir faire le lien entre le document à dimension civique et les autres documents et/ou la problématique.
- Questions possibles :
 - Quel est le document à dimension civique du dossier ?*
 - En quoi est-ce un document à dimension civique ?*
 - A quel thème du programme d'EMC se rattache-t-il ?*
 - Quel(s) lien(s) a-t-il avec le thème du dossier ?*

* Dossier non conforme si absence de document à dimension civique

IV. Proposition **d'activités**

Activité 1 :

Elaborer un questionnement relatif au document à dimension civique de chaque dossier proposé.

= > 4 dossiers (2 en CAP 2 ans, 2 en Bac Pro) pour 8 groupes de 3 ou 4 stagiaires.

Activité 2 :

Simuler une épreuve orale de CCF du CAP 2 ans et du Bac Pro.